

Formation utilisation d'un défibrillateur (DAE)

Chaque jour en France, 110 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque (données Inserm, 2005). Bien souvent, des témoins sont présents mais ne connaissent pas la conduite à tenir. Former l'ensemble du personnel salarié à l'utilisation d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) permet d'améliorer significativement les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque.

Personnel concerné

Salarié de l'entreprise.

Prérequis

Savoir lire et écrire.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de reconnaître et utiliser le défibrillateur.

Programme

- Conduite à tenir : Protéger, Examiner, Faire Alerter, Secourir
- Signalétique et signalisation du défibrillateur
- Rôle du défibrillateur et de la réanimation cardio-pulmonaire (RCP : massage cardiaque et bouche à bouche)
- Utilisation du défibrillateur et massage cardiaque sur mannequins de réanimation

Durée

De 1 heure.

Nombre de stagiaires

De 1 à 10 stagiaires.

Méthodes pédagogiques

- Exposé participatif
- Mises en situation en sous-groupe à l'aide de matériels pédagogiques (mannequins de réanimation, défibrillateur)
- Partage de connaissances et échanges.

Formation utilisation d'un défibrillateur (DAE)

Encadrement de la formation

La formation est animée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, à jour de son maintien et actualisation des compétences.

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression (évaluation formative).
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.

L'organisme de formation

SESAT Formations est :



Habilité à dispenser la formation SST par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS



Conventionné par la CARSAT Centre Val de Loire pour dispenser des formations préalables à l'habilitation électrique

Tarifs

- Nous consulter